

Carqueiranne *mag*

Votre journal municipal d'informations

N°3



À LA UNE :

RETOUR SUR VOTRE ÉTÉ À CARQUEIRANNE,
LES TRAVAUX RÉALISÉS ET LES PROJETS ENGAGÉS

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 FINANCES ET ADMINISTRATION

5 URBANISME

6 PORT ET PLAGES

8 TRAVAUX ET PROJETS

10 PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

13 SPORT

14 ÉDUCATION ET JEUNESSE

18 SOLIDARITÉ

20 ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE

22 ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE
- ÉCONOMIE

24 MÉMOIRE DE CARQUEIRANNE /
MISSION LOCALE / ÉTAT CIVIL

25 COMMISSION JEUNESSE
ET SPORT MTPM / DÉPARTEMENT

26 TRIBUNE LIBRE

27 RETOUR EN IMAGES

Où trouver *Carqueiranne mag* ?

Ce magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication au : 04 94 01 01 85 ou servicecommunication@carqueiranne.fr

Direction de la publication : M. Arnaud Latil, Maire de Carqueiranne

Rédaction en chef : Claudine Richard, Chargée de Mission

Laura Carlier, Responsable Communication

Lucy Falcioni, Assistante Service Communication

Conception : Amélie Somoza, Graphiste - Service Communication

Photographies : Ville de Carqueiranne, Freepik, Métropole TPM,

©Patrick Blanchard

Impression : Zimmermann

Diffusion : 6800 exemplaires

Distribution : Adrexo

Dépôt légal : à parution



M. Arnaud LATIL

Maire de Carqueiranne

Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Commission Jeunesse et Sports

Chères Carqueirannaises, chers Carqueirannais, Début juillet 2020, je prenais mes fonctions de premier magistrat de notre belle Commune ; Fin août 2021, je dresse un constat de cette intense année écoulée.

Malgré une situation sanitaire toujours aussi complexe, avec un plus grand nombre d'agents municipaux touchés par la COVID-19 que précédemment, le service public et la quasi totalité de l'événementiel estival ont été maintenus. Gardons l'espoir de retrouver une vie normale et notre entière liberté individuelle.

Depuis un an, nous nous efforçons d'atteindre les objectifs fixés. Courant juillet, j'ai été convoqué à la Préfecture dans le cadre du « Réseau alerte » afin de m'expliquer sur la situation financière très délicate de notre Ville. Pour garder le contrôle, il a fallu argumenter, convaincre et défendre nos actions devant les services préfectoraux et ceux de la Direction Départementale des Finances Publiques. Le risque de mise sous contrôle par un administrateur a été évoqué. Toutes les décisions prises depuis notre arrivée ont été louées.

Je remercie l'ensemble des services municipaux qui ont œuvré pour éviter le risque de placement sous tutelle. Je continuerai à prendre toutes les mesures nécessaires afin de poursuivre le redressement de la situation financière tout en maintenant, je l'espère, ce service public indispensable à tous.

Nous avançons étape par étape et dans un premier temps, nous devons solder le passif en intégrant la pénalité SRU non déduite pour un total de 1,1 millions d'euros. Puis nous devons agir : draguer le port (plus d'1 million d'euros), acheter le terrain à CDC Habitat (bailleur social) à prix coûtant pour 800 000 €, réaliser les travaux de l'école Jules Ferry dont l'état a nécessité un arrêté de péril pour un montant d'environ 600 000 €, maintenir un niveau d'investissement indispensable pour Carqueiranne.

Grâce à l'effort de tous, la Commune va cesser de fonctionner avec une ligne de trésorerie « factice » d'1,5 millions d'euros. Notre bonne gestion permettra la création d'une affectation de fonds afin d'appréhender des dépenses imprévues et primordiales. Ce modèle de provision évitera d'utiliser des crédits revolving.

Nous pouvons également compter sur l'aide des Collectivités métropolitaine, départementale et régionale ainsi que sur celle de l'État avec la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ou la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Je les en remercie vivement.

L'important pour nous, pour moi, c'est d'agir uniquement pour le bien de notre Commune. Après une année passée à nos fonctions, nous avons pris l'ampleur de la tâche à accomplir, notre détermination est toujours intacte et nous gardons le cap sur nos objectifs.

Arnaud Latil,
Maire de Carqueiranne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Latil'.

FINANCES ET ADMINISTRATION



M. Gilles GORI
4^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Économie,
à l'Élaboration du Budget et à
l'Occupation du Domaine Public



M. Benoît COLIN
Conseiller Municipal
délégué à l'Administration Générale
et aux Marchés Publics

La première moitié de l'année est écoulée. Un bilan de santé financière est donc idéal pour établir un examen rapide de la situation de la Ville de Carqueiranne, l'enjeu étant également d'assurer la meilleure exécution budgétaire possible en œuvrant à la rationalisation des dépenses et à l'optimisation des recettes.

CRÉATION D'UN SERVICE ACHAT

Celui-ci contrôle les bons de commande émis par les différents services. Des retombées positives ont déjà été constatées, notamment grâce à une application plus stricte de la réglementation des marchés publics et à plus de transparence qui permettent de rationaliser les dépenses.

OPTIMISATION DU SERVICE DES MARCHÉS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le service de la commande publique intervient dès la survenance du besoin. Il vient en appui des services afin de les encadrer juridiquement, notamment par l'établissement d'un cahier des charges.

Les procédures sont différentes selon le montant estimé de la consultation :

- De 4000 € HT à 40 000 € HT
- De 40 000 € HT à 90 000 € HT
- De 90 000 € HT aux seuils européens des procédures formalisées à savoir 214 000 € HT pour les fournitures et services et 5 350 000 € HT pour les travaux.

NB : le seuil de 4000 € HT est un seuil fixé en interne par la Municipalité.

Ainsi, 33 marchés ont été lancés en 2021 : 15 ont été attribués, 2 ont été infructueux et 16 sont en cours d'attribution.

L'ensemble des mesures mises en place par la Municipalité commence à porter ses fruits, puisqu'au 30 juin les objectifs budgétaires sont atteints.

En effet, malgré un « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) d'environ 150 000 € par an, l'objectif de diminution des charges de personnel de 300 000 € sur l'année 2021 est actuellement tenu, notamment grâce à l'optimisation de la gestion des emplois.

Au niveau de la ligne de trésorerie, nous disposons maintenant d'un fond de roulement un peu plus confortable, correspondant aux besoins de la Collectivité, pour 30 jours. Il était auparavant de 5 jours.

Enfin les charges générales sont maîtrisées, avec un taux de réalisation sur le premier semestre 2021 de 38%.

LES ARCHIVES DE LA VILLE

Au sein des locaux municipaux, des agents s'affairent à conserver les archives de la Ville. On y retrouve des centaines de classeurs stockés rassemblant les délibérations de Conseils Municipaux, les permis de construire ou encore les registres d'État civil. Tout y est répertorié depuis l'année 1895 pour les plus anciens documents, ce qui représente 360 mètres linéaires d'archives, dont 260 à conserver définitivement. Néanmoins, les lieux de stockage destinés aux conservations définitives que possèdent la Municipalité à ce jour ont une capacité de 160 mètres linéaires.

C'est pourquoi une étude est actuellement en cours afin de trouver un local de conservation supplémentaire et ce, dans le but de faire perdurer la mémoire et le patrimoine de la Ville de Carqueiranne.



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
au Développement Durable
et à l'Environnement



MISE EN PLACE D'UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

La Ville de Carqueiranne a décidé de mettre en œuvre une Zone Agricole Protégée (ZAP) afin de protéger les espaces agricoles et sécuriser à long terme la vocation agricole de ces terres, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) ainsi que la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Pour cela, il est envisagé de s'appuyer sur l'expertise de la Chambre d'Agriculture du Var afin d'avoir une connaissance fine du territoire mais également d'identifier les moyens d'actions pour préserver le foncier agricole, de créer des synergies entre les projets portés par la Commune et la profession agricole.

Une base de données la plus exhaustive possible sera constituée et permettra d'enclencher à terme des actions opérationnelles. Cette étude permettra d'aboutir à la mise en place d'une Zone Agricole Protégée sur le territoire carqueirannais. La Chambre d'Agriculture du Var a proposé à la Ville de Carqueiranne de définir des modalités de coopération pour mener à bien toutes les démarches et les programmes d'actions en faveur de l'agriculture.

Les missions d'assistance concernent principalement :

- La réalisation du diagnostic agricole du territoire
- L'identification du potentiel foncier en friche
- L'élaboration de propositions d'intervention foncière et projet agricole
- L'accompagnement de la Commune lors de l'élaboration de la démarche de mise en œuvre de la ZAP

*Zone Agricole Protégée :
Redonnons un titre de noblesse
à l'agriculture de notre Commune*

Anthony Pizzo - 2^{ème} adjoint au Maire

LE MÉMO DU SERVICE URBANISME

Le délai d'instruction de droit commun est de :

- 1 mois pour les Déclarations Préalables
- 2 mois pour les Permis de construire une Maison Individuelle et/ou ses annexes et les Permis de Démolir (PD).
- 2 mois pour les Certificats d'Urbanisme
- 3 mois pour les Permis de construire autre qu'une Maison Individuelle
- 3 mois pour les Permis d'Aménager
- 4 mois pour les Permis de Construire un Établissement Reçevant du Public

Cependant, les autorisations d'Urbanisme étant délivrées au regard du Règlement National d'Urbanisme (RNU), chaque demande doit en application de l'article L. 422-5 du Code de l'Urbanisme, faire

l'objet d'un avis conforme de l'État, qui doit être transmis dans le mois qui suit la réception de la demande en Mairie. Sachez que pendant un délai de trois mois après la date de l'autorisation tacite, l'autorité compétente peut la retirer, si elle l'estime illégale (Avis Défavorable de l'État, ...). Elle est tenue d'en informer préalablement le (ou les) bénéficiaire(s) de l'autorisation tacite et de lui permettre de répondre à ses observations. Enfin, ne commencez pas les travaux après l'autorisation tacite, mais rapprochez-vous du service Urbanisme pour connaître l'état d'avancement de votre dossier.

Pour joindre le service :

Par téléphone uniquement le matin : 04 94 01 40 30

Par email : urbanisme@carqueiranne.fr

PORT ET PLAGES



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
au Développement Durable
et à l'Environnement

M. Victor BUSON
Conseiller Municipal
délégué au Port, aux Plages
et au Tourisme



PLUS DE STATIONNEMENT CET ÉTÉ



Cet été encore, un parking gratuit situé en face du parking de la Mer (non loin des plages du Pradon, de Peno et du port des Salettes) a été mis à disposition des Carqueirannais par la Municipalité. Comme la saison dernière, il a été ouvert durant plusieurs mois et a notamment permis de profiter des différents commerces, restaurants et plages de la Ville. Pour l'année prochaine, la Commune espère pouvoir proposer aux Carqueirannais le parking De Gaulle. En effet, la mise en place du projet étant toujours en négociation.

BORNES DE RECHARGES DE VÉHICULES



Une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques est désormais installée sur le port des Salettes. Celle-ci sera à disposition 24h/24 courant septembre/octobre et pourra accueillir deux véhicules sur deux emplacements réservés.

VIDÉOPROTECTION



La Commune, déterminée à mener une politique de prévention et de renforcement de la sécurité, finalise l'installation d'une quinzaine de caméras de surveillance environ sur l'ensemble du port. Celles-ci permettront ainsi d'avoir une visibilité sur les quais, bateaux, promenades...

Leur mise en fonctionnement devrait être effective début 2022.

LES PROJETS D'AMÉLIORATION SUR LE PORT

Plusieurs études ont été lancées :

- Remplacement du balisage actuel (qui est constitué de corps morts pouvant dégrader la posidonie) par des équipements d'ancrage écologique.
- Amélioration de la sécurité sur la zone de carénage et maintien de sa pluriactivité. Si cette étude est retenue, des travaux pourraient être entrepris durant l'année 2022.
- Mise en place d'une vidéosurveillance sur le port. La mise en œuvre de ce projet devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2022.

DU NOUVEAU AU POSTE D'AVITAILLEMENT



Une barrière basculante a été installée afin de sécuriser le poste d'avitaillement du port des Salettes.

POUR UN MEILLEUR CONFORT



Les banquettes en béton sablé présentes sur la promenade Peno ont été équipées de dossiers en inox et bois exotique afin d'améliorer le confort du public.

NOUVEAUX WC PUBLICS



De nouveaux WC publics gratuits ouverts tous les jours sont disponibles sur la promenade Peno. Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, la Municipalité rappelle l'importance du bon usage que chacun doit avoir afin d'y maintenir un niveau d'hygiène élevé.

Malgré la rigueur du nettoyage effectué quotidiennement, cela ne peut malheureusement pas pallier les incivilités que peuvent parfois subir ces types d'équipements.

CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ NAVALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)

La Municipalité a mis à disposition de l'Association « Les sauveteurs en mer - Société Navale de Sauvetage en Mer » un local de 8,5m² situé au rez-de-chaussée de l'immeuble le Tivoli - Avenue Augustin Thierry. L'association mène une action préventive permanente et porte secours aux plaisanciers en difficulté.

La Commune a de ce fait souhaité lui apporter son soutien pour lui permettre d'exercer au mieux ses missions.

TRAVAUX ET PROJETS



M. Christophe FIORETTI
6^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Travaux



UN PLATEAU TRAVERSANT À LA CROTADE

La Municipalité a pris la décision de créer un plateau traversant situé au chemin de la Crotaide (au-dessus de l'école Marcel Pagnol) afin de ralentir la vitesse de circulation et mettre en sécurité les enfants ainsi que leurs parents. En ce sens, 4 îlots seront prochainement créés avec du mobilier urbain ludique mais surtout avertisseur.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE



Les travaux de réaménagement de l'église sont terminés. Ils ont été réalisés dans le but de renforcer la sécurité et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. En effet, la déformation de la chaussée avait causé plusieurs chutes. Pour remédier à cela, les services techniques de la Ville ont supprimé les racines annexes du pin (tout en veillant à la bonne santé de celui-ci) et installé un sable stabilisé. Pour la notion d'accessibilité, conformément à l'engagement de la Ville concernant son ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée), une rampe qui permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'église a été aménagée. Par ailleurs, les espaces verts ont été restructurés afin d'être économes en eau et 4 bancs supplémentaires posés pour le bien-être des administrés.

VERS UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ



Les engagements de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP) n'ayant pas été tenus, la Municipalité a décidé de reprendre l'intégralité du dossier. Les membres de la Commission Communale d'Accessibilité seront nommés début septembre et auront pour mission principale la réalisation d'un état des lieux de l'ensemble des problématiques du territoire communal. Néanmoins, la Municipalité, soucieuse des contraintes de déplacement des personnes à mobilité réduite, a déjà lancé un programme d'aménagements sur le terrain.

TRAVAUX SUR L'AVENUE DE LA GARE



Une requalification de l'avenue de la Gare (au niveau du parking de la Libération) verra prochainement le jour. Celle-ci concernera notamment un élargissement de la voie afin d'améliorer le croisement des véhicules, la création de places aux normes en longueur et en épi pour augmenter le nombre de stationnements et la diminution des pelouses dans un souci d'économie d'eau. Un espace piéton aux normes PMR est également programmé.

TRAVAUX ET PROJETS



RESTRUCTURATION DES RONDS POINTS

Dans la continuité du processus de restructuration des espaces verts communaux, des travaux de réfection ont été réalisés sur l'ensemble des ronds-points de la Ville :

- Suppression des pelouses transformées en jardins secs, plus économes en eau
- Création d'une place de stationnement afin de sécuriser l'accès des services techniques

En prévision, le rond-point de l'Europe sera restructuré à l'automne avec la création d'un mur en pierre. Des travaux de ferronnerie et des plantations d'arbres fruitiers et de vignes y sont également prévus.

BOULEVARD RADIGUET

Des travaux de réhabilitation de la liaison piétonne entre le boulevard Albert 1^{er} et le boulevard Radiguet vont être entrepris. Ces derniers consistent à remettre en état un escalier historique entre le Paradis Nord et le Paradis Sud.

À l'occasion de cette réalisation, les eaux pluviales seront canalisées et les marches entièrement restaurées. Par ailleurs et par anticipation, des fourreaux seront mis en attente dans le but d'enterrer les réseaux aériens existants.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de l'amélioration énergétique de la Commune et dans un souci d'économie, la Municipalité a entamé une opération de rénovation de l'éclairage public défectueux au centre-ville. Un enfouissement des réseaux aériens côté Jules Ferry aura également lieu. Ont été concernés les abords immédiats de la place de la République précédemment éclairés par des lanternes vétustes.

PARKING REBUFAT

Les travaux de réfection et d'agrandissement du parking Rebufat sont en cours d'achèvement. Ces derniers permettent un gain de 25 à 30 stationnements.

CALENDRIER DU TRI SÉLECTIF

Septembre 2021							Octobre 2021							Novembre 2021							Décembre 2021											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
		1	2	3	4	5					1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30			27	28	29	30	31										

Jours de sortie des déchets dans les bacs à couvercle jaune (papier et carton) (Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

Jours de sortie des déchets dans les bacs à couvercle gris (emballages plastique) (Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

Jours de sortie des déchets verts* Californie, Font Brun, Benoite, S^t Vincent jusqu'à l'allée du Parc inclus, Vallon, Mt des Oiseaux, Carthage, Bizet, Massenet et Beau Rivage (Collecte toute la semaine)

Jours de sortie des déchets verts* Centre-ville, Roubauds, Salettes, Paradis, Beau Vézé, Plaines, Bellevue, Crotade, Bau Rouge, Canebas, ZAC du Grand Chêne (Collecte toute la semaine)

(Concernant les jours de sorties, merci de déposer vos déchets le soir)

Plus d'infos : Services Techniques - 04 94 01 42 25
(Accueil téléphonique du lundi au vendredi, uniquement le matin de 8h30 à 12h)

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



M. Laurent PASQUINI
8^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité
et à la Protection de la Population



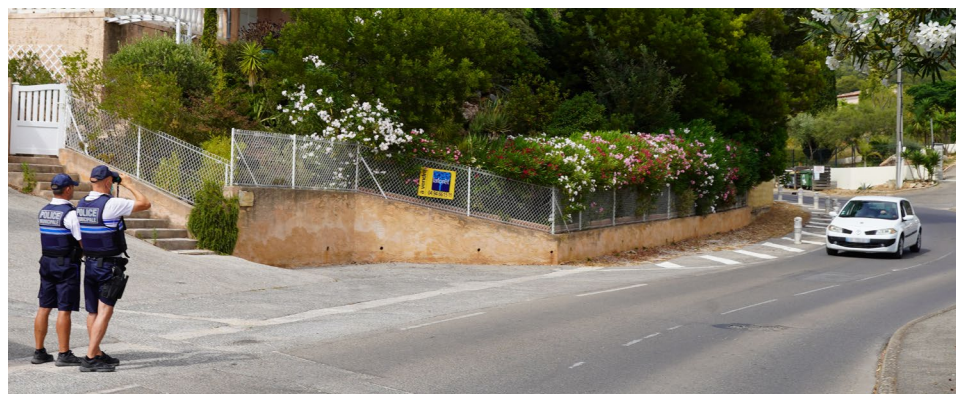
M. Christian SCHIAVO
Conseiller Municipal
délégué à l'Hygiène et à la Défense

ACQUISITION DE CAMÉRAS PIÉTONS



Comme indiqué dans la précédente édition du Carqueiranne Mag, la Municipalité a fait l'acquisition de 12 caméras portatives à destination des agents de la Police Municipale dans le cadre de leurs missions de police administrative ou judiciaire. Un enregistrement audiovisuel de leurs interventions pourra alors être activé si un incident se produit. (Un signal visuel sera émis lors de l'enregistrement qui fera l'objet d'une information auprès des individus filmés.) Ce dispositif a pour objectif de désamorcer une éventuelle discussion conflictuelle.

ACQUISITION DE JUMELLES



La circulation à vitesse excessive sur certains points sensibles de la ville est malheureusement une problématique du quotidien. La sécurité de tous est au cœur des préoccupations de Monsieur le Maire et de son équipe municipale. C'est pourquoi les agents de la Police Municipale de Carqueiranne sont à présent équipés d'un dispositif de contrôle de vitesse permettant la verbalisation des contrevenants.

Ces contrôles interviendront sur des secteurs où il est constaté régulièrement des incivilités.

Cependant, afin d'éviter toute situation à risque, il est primordial que chacun adopte un comportement responsable en respectant le code de la route.

STATIONNEMENT ABUSIF



Suite à une recrudescence de stationnements abusifs, de nouvelles mesures ont été prises par la Municipalité.

Tout abus de stationnement (de tous les véhicules à moteur) est interdit sur l'ensemble des emplacements publics.

Sera considéré comme abusif, le stationnement d'un véhicule en un même point sur une durée excédant 48 heures.

En cas d'infraction, le propriétaire du véhicule se verra verbalisé.

SURVEILLANCE DES PLAGES : LE BON BILAN DE LA SAISON ESTIVALE



Comme chaque été, les maîtres-nageurs sauveteurs ont surveillé les plages de Carqueiranne. Le dispositif a débuté le 12 mai.

La préparation de la saison a nécessité la formation de sauveteurs titulaires du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) et du permis bateau.

Ne pouvant agir au-delà de la bande maritime des 300 mètres en cas d'incident survenant au-delà de cette zone, ces derniers ont pour mission de contacter le Cross Med qui prend alors les mesures nécessaires pour intervenir.

Le bilan des interventions du 12 mai au 15 août inclus :

- 9 assistances ou sauvetages
 - 228 soins
 - 23 aides aux embarcations en difficulté
 - 13 évacuations pour cause de malaises ou blessures
 - 4 chutes
- Les plus vulnérables étant les personnes âgées et les enfants.

DÉSINSCRIPTION DE L'APPLICATION CITOYENNE



La Ville a pris la décision de ne pas reconduire son abonnement à l'application citoyenne en raison de nombreux dysfonctionnements de celle-ci.

Toutefois, la Commune rappelle que si vous êtes témoin de tout événement anormal survenant sur le territoire, il convient d'avertir les autorités compétentes. (La Police Nationale au 17 et les Sapeurs Pompiers au 18.

Les services techniques de la Ville sont quant à eux joignables par téléphone du lundi au vendredi uniquement le matin de 8h30 à 12h) au : 04 94 01 42 25.

Durant la pleine saison, 12 agents BNSSA ont été répartis sur les plages Peno et Pradon afin d'assurer la sécurité du public.



Sur le plan opérationnel, la saison écoulée s'est bien passée - souligne Monsieur le Maire Arnaud Latil.

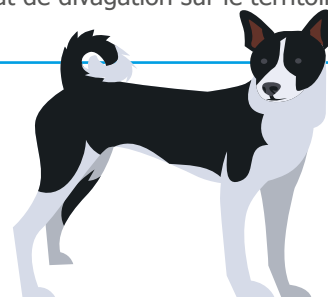


La surveillance des plages prendra fin le 26 septembre (moyenne saison du 1^{er} au 26 septembre - surveillance le mercredi, samedi et dimanche de 10h à 18h - présence de 5 BNSSA répartis sur les deux plages).

FOURRIÈRE CANINE : CONVENTION AVEC LA VILLE D'HYÈRES

En application des dispositions réglementaires relatives à la divagation des chiens, la Commune de Carqueiranne a signé une convention avec la Ville de Hyères.

La Municipalité de Hyères s'engage à accueillir, selon les places disponibles dans sa fourrière municipale située au Palyvestre, les chiens en état de divagation sur le territoire carqueirannais.

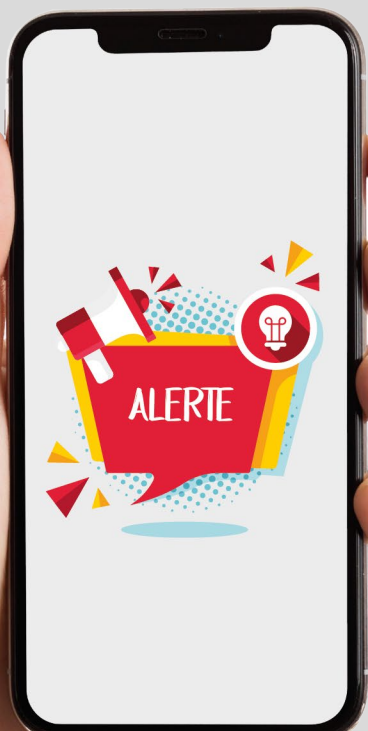


PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Télé-alerte

RISQUES MAJEURS

Inscrivez-vous sur carqueiranne.fr !



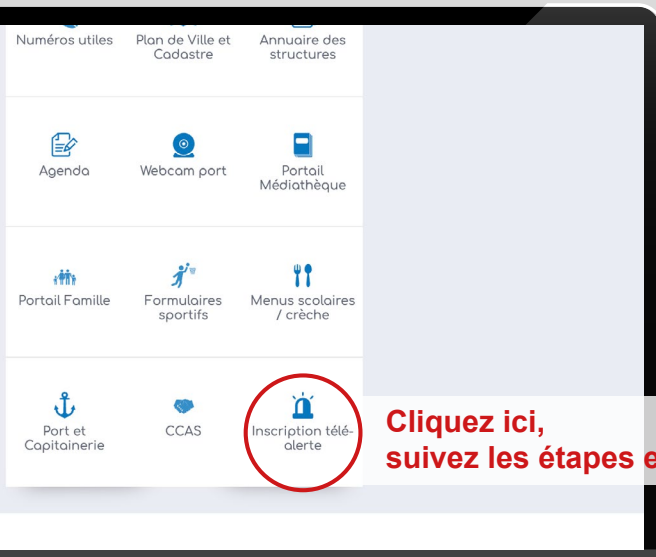
L'une des priorités de la Municipalité est l'optimisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), consistant à gérer les éventuels risques intervenants sur la Commune (inondations, tempêtes, incendies...).

Ainsi, la Ville a mis à disposition un système de télé-alerte, sous forme d'appel ou SMS automatisés, permettant d'avertir dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population et de lui transmettre les bonnes informations et bons réflexes à adopter pour mieux se protéger.

Dans cette optique, la Ville appelle l'ensemble des Carqueirannais à s'inscrire sur la plateforme Gedicom via le site internet de la Ville carqueiranne.fr (sur la page d'accueil).

COMMENT S'INSCRIRE ?

→ Rendez-vous sur www.carqueiranne.fr



Cliquez ici, suivez les étapes et validez

VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET ? RENSEIGNEZ VOS COORDONNÉES, LE SERVICE 'ALLÔ COMMENT FAIRE ?' VOUS INSCRIRA SUR LA PLATEFORME (À DÉPOSER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Autres téléphones :

Les données collectées vous concernant le sont dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde mis en place par la Ville de Carqueiranne. Elles seront transmises à la plateforme Gedicom dans le cadre du dispositif de télé-alerte. Elles seront conservées le temps de votre adhésion au dispositif. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entrée en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication, rectification ou suppression des informations vous concernant via : servicecommunication@carqueiranne.fr





Mme Catherine VANGELISTI
5^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Sports

Mme Vanessa BERNARD
Conseillère Municipale
déléguée à l'Évènementiel Sportif



RCHCC



Monsieur le Maire Arnaud Latil et Madame Catherine Vangelisti Adjointe aux sports ont accueilli en juillet dernier toute l'équipe du RCHCC à l'occasion du lancement de la saison 2021-2022 ! Une photo officielle a été réalisée au port des Salettes.

NOUVEAU PARTENARIAT SPORTIF AVEC LE HYÈRES 83 FC



La Commune a répondu favorablement à l'appel de Mourad Boudjellal, nouveau Président du Hyères 83 FC, soucieux d'utiliser des infrastructures de qualité pour son club. Ainsi et en contrepartie d'une redevance annuelle, les joueurs du groupe Nationale 2 s'entraînent deux fois par semaine depuis le 29 juillet sur la pelouse de la Plaine Sportive Riquier. Carqueiranne perpétue ainsi sa vocation d'accueillir des sportifs de haut niveau sur son territoire.

CARQUEIRANNE, VILLE ACTIVE ET SPORTIVE TOUTE L'ANNÉE !

Cet été, les activités et événements sportifs étaient nombreux à Carqueiranne, pour le plus grand bonheur de tous ! Retour en images sur quelques temps forts de la saison estivale !



CARQUEI'RUN



COURS D'AQUAGYM



STAGES NAUTIQUES

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel Forum des Associations déménage dans le Parc S' Vincent et la Plaine Sportive Riquier afin de proposer aux administrés plus de démonstrations et d'initiations aux activités du tissu associatif de la Ville.

Ainsi le vendredi 10 septembre en semi-nocturne et le samedi 11 septembre jusqu'à 12h, les bénévoles vous accueilleront sur site afin de présenter un large panel d'activités sportives, culturelles, sociales, patriotiques et environnementales.

Retrouvez le programme complet via le QR code et sur carqueiranne.fr



PORTAIL FAMILLE - ACTIVITÉS SPORTIVES

La Ville poursuit la dématérialisation de ses procédures administratives et, désormais, le portail famille s'ouvre aux activités sportives municipales des mineurs.

Pour inscrire vos enfants, il suffit de vous connecter via : <https://carqueiranne.portail.ciril.sictiam.fr/guard/login> munis de vos codes habituels* et de vous préinscrire à l'activité SPORTS_INSCRIPTION.

Le dispositif s'élargira à l'ensemble des usagers le 1^{er} janvier 2022.

* ou de vous rapprocher de la Direction Sport et Animation pour procéder à la création de votre compte.

LES RDV SPORTIFS :

LES BOUCLES DE PENO - 19/09, RÉGATE DES PINS PENCHÉS - 3/10,

RÉGATE DES VOILIERS - 27 et 28/11 - Club Nautique des Salettes

GRAND PRIX DES COMMERÇANTS - 25 et 26/09 - Concours de jeu provençal - Alliés Boulomanes Carqueirannais

TRIATHLON DE CARQUEIRANNE - 3/10 - Plage Peno - Tri Academy Squad



Mme Christine GIRARD
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation,
à la Jeunesse
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD
Conseillère Municipale déléguée
à la Petite Enfance



BÂTIMENTS SCOLAIRES : LES TRAVAUX DURANT L'ÉTÉ

ÉCOLE JULES FERRY

Suite à l'effondrement du faux plafond en brique courant juin dans la salle de restauration de l'école Jules Ferry, un arrêté de péril a été pris par Monsieur le Maire et des travaux ont débuté en juillet concernant la salle de restauration collective ainsi que pour tout le bâtiment jouxtant l'avenue Victoire Mangot.

Les travaux comprennent la réfection de la toiture ainsi que la remise en conformité du réseau électrique.

En parallèle, des travaux d'optimisation énergétique ont été entrepris. Une isolation thermique est actuellement en cours de mise en place, ce qui permettra de :

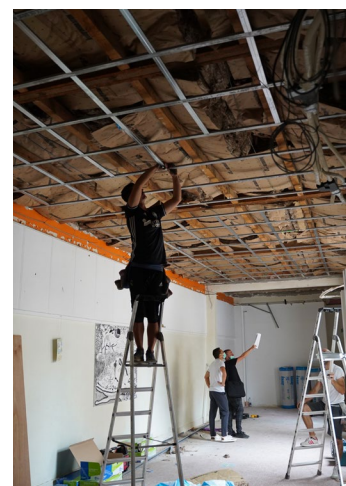
- réaliser des économies sur le budget de la Ville
- réduire l'impact environnemental
- améliorer le confort des enseignants et écoliers.

Monsieur le Maire Arnaud Latil remercie pour leur réactivité durant cette période estivale les entreprises (Autran, Sovarec, Scappini, EPCM, BCF, CMA) ainsi que le Département et l'État pour leur aide précieuse concernant le financement de cette opération. Monsieur le Maire souligne également l'implication des services techniques municipaux.

La réfection de la salle de restaurant devrait être terminée avant la prochaine rentrée scolaire et ceux du bâtiment accueillant les classes dans le meilleur des cas à la Toussaint. Durant cette période les cours de trois classes seront assurés au Centre de Loisirs GRAC. Tout est mis en œuvre pour la sécurité de nos petits carqueirannais et le maintien de leur activité scolaire.

Ces travaux conséquents, ont contraint la Commune à délocaliser 3 classes (CE1, CE2 et CM1) à la rentrée scolaire 2021 dans des structures modulaires du Centre de Loisirs GRAC.

Monsieur le Maire et son équipe remercient vivement le concours coordonné de Madame Marion (nouvelle directrice de l'école), des enseignants des classes concernées et des agents municipaux qui ont contribué au bon déroulement de cette délocalisation.



DU NOUVEAU À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY !



La Municipalité souhaite une bonne retraite à M. Galindo et a le plaisir d'accueillir la nouvelle directrice Mme Marion à la rentrée 2021-2022.

PLAN DE FINANCEMENT

Grâce à l'aide du Département et de l'État, par l'intermédiaire de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la Commune ne supportera que 20% du montant total HT des travaux estimés à 550 293 € HT :

Plan de financement prévisionnel :

- Subvention du Département : 220 117 € HT (40%)
- Subvention État DSIL : 220 117 € HT (40%)
- Autofinancement de la Commune : 110 059 € HT (20%)



Avant

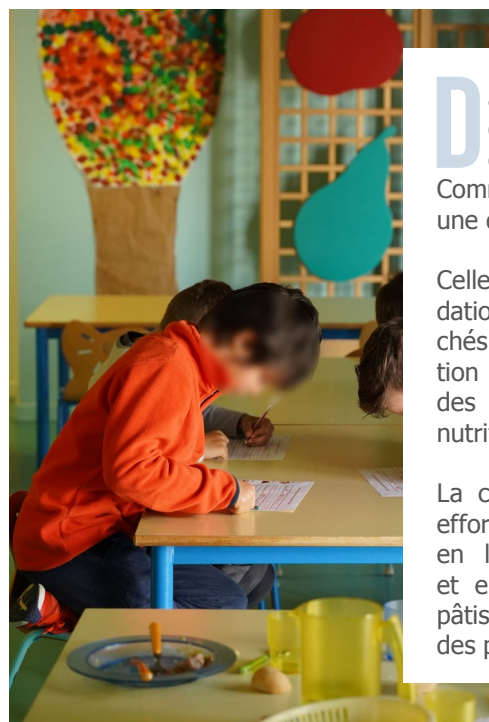


Après

TRAVAUX D'ENTRETIEN

La trêve estivale des écoliers permet aux services techniques de la Ville de mener les travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine des écoles :

- Réfection des 50 néons d'éclairage des 8 classes de l'école élémentaire Marcel Pagnol (pose de néons LED)
- Ajout d'une climatisation dans la salle de motricité et dans les locaux administratifs de l'école maternelle Romain Rolland
- Travaux de peinture en différents lieux
- Prochainement, la pose de deux cabanes pour ranger les jeux extérieurs dans les cours des écoles maternelles



ZOOM SUR LA CUISINE CENTRALE

Dans un souci d'amélioration de la qualité des repas proposés aux enfants scolarisés et aux seniors de la Commune, la cuisine centrale collabore avec une diététicienne.

Celle-ci permet de répondre aux recommandations du Groupement d'Études des Marchés de la Restauration Collection et Nutrition (GEMRCN) mais également d'élaborer des repas riches garantissant les apports nutritionnels journaliers.

La cuisine centrale a également porté un effort particulier sur l'élaboration des menus en les adaptant aux différentes saisons et en incluant une fois par semaine une pâtisserie maison. Cela permet de concevoir des plats en corrélation avec les événements

du calendrier (comme des bugnes pour le carnaval) et de proposer des viennoiseries réalisées au sein de la cuisine centrale.

LES PTIT'S CRITIC'S REVIENNENT BIENTÔT !

Le principe ? Des enfants tirés au sort avec leurs parents sont conviés pour déguster un repas et noter les différents mets.

Au menu ? Dégustation de 3 entrées, 3 plats, 3 fromages et 3 desserts.

L'objectif ? Faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants, les encourager à donner leur avis via une « notation sourire ».

Le résultat ? D'après les notes des enfants, une entrée, un plat, un fromage et un dessert seront sélectionnés et inscrits à l'occasion d'un futur menu scolaire !

SENSIBILISATION AU RECYCLAGE

Monsieur le Maire, accompagné de Mme Girard 1^{ère} adjointe et de Mme Meslard Conseillère Municipale, s'est rendu au sein du Centre de Loisirs GRAC pour assister à un atelier de sensibilisation au recyclage à destination des petits carqueirannais.

Cette action, portée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée et proposée par Emilie Papaleo de l'association « Les Amis de la Presqu'île de Giens-Maison de l'environnement de Hyères » s'inscrit dans le programme des ateliers pédagogiques menés au printemps.

En effet, nos jeunes artistes ont ainsi pu développer leur créativité autour de trois ateliers : peinture végétale, recyclage papier et recyclage plastique. Une manière ludique de déclencher une prise de conscience chez les enfants et de les initier au développement durable.

Un grand bravo à eux pour leur investissement et pour leur réalisation !





CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants a pour mission d'initier les jeunes de la Commune dans la vie politique et de collecter des idées pour agir dans le cadre de leur Municipalité.

Il leur permet également de se former à la citoyenneté et à la démocratie locale, d'être acteur de sa ville et de réaliser des projets à partir de leurs propositions ou à partir de celles des jeunes électeurs.

À l'initiative de la Municipalité et de la Direction Éducation Jeunesse, le Conseil Municipal des enfants verra le jour à la rentrée scolaire 2021.

Cette année, 12 titulaires et 12 suppléants des classes de CM1 et CM2 seront élus pour 1 an, afin de représenter les enfants lors des manifestations officielles et soutenir un projet choisi au sein du Conseil. Ce dernier sera un espace de rencontres et d'échanges. Les jeunes citoyens se réuniront régulièrement en présence des élus municipaux.

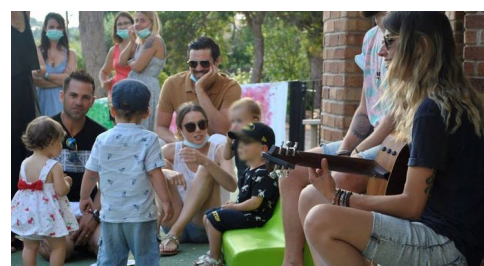
Les élèves de CM1 ou CM2 souhaitant se porter candidat à l'élection doivent être scolarisés dans une école de la Ville et résider à Carqueiranne : une réunion d'information auprès des enfants sera proposée dans leurs classes après la rentrée scolaire. Une demande officielle doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire avant le début de la campagne électorale. L'électorat se compose quant à lui des élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la Commune.

Infos et modalités auprès du Guichet Unique Famille : 04 94 91 59 59 ou guichet.unique@carqueiranne.fr

ZOOM SUR LA MAISON MUNICIPALE DE LA PETITE ENFANCE

Cet été, les journées à la Maison Municipale de la Petite Enfance sont festives ! En juin dernier, les enfants de la structure, accompagnés de quelques parents, ont eu le plaisir de rencontrer une apicultrice carqueirannaise et ainsi observer les abeilles productrices du miel qu'ils consomment au goûter. Un événement qui s'inscrit dans une démarche pédagogique et de soutien au commerce local.

La fin d'année, quant à elle, a été marquée par une fête dans les jardins de la crèche où familles, enfants et équipes étaient réunis autour d'ateliers variés. Une soirée musicale, pendant laquelle les petits maquillés ont pu danser au rythme de la guitare et du ukulélé, peindre en famille et lire sous un tipi coloré.



Ville de Carqueiranne

NOUVEAUTÉ AU SODA !

S.O.D.A

CARTE D'ADHÉSION ANNUELLE DU SODA
 NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 ADRESSE : _____
 N° TEL : _____
 VALABLE DU 1^{er} JUILLET AU 30 JUIN 2021

**ADHÉSION
ANNUELLE**

**OUVERTURE
POUR LES VACANCES,
LES MERCREDIS
ET LES SAMEDIS
APRÈS-MIDI**

**INFOS ET MODALITÉS AUPRÈS DU
GUICHET UNIQUE FAMILLE 04 94 91 59 59**

www.carqueiranne.fr



NOUVELLE FORMULE AU CLUB ADOS POUR L'ÉTÉ 2021 !

En partenariat avec la CAF du Var, l'accueil des adolescents revisité a permis le déploiement d'un programme tant diversifié qu'étoffé, tantôt à « La Case » établie à la plage Peno en période estivale qu'en sorties extérieures. Parmi les « coups de cœur » des jeunes cet été, sont arrivées en tête les activités sportives en lien avec notre superbe littoral : la baignade quotidienne, la bouée tractée, le paddle (matériel mis à la disposition des jeunes par l'école de voile municipale), le canyoning dans les gorges du Loup et la via cordata à Saint Raphaël au Dramont dans l'écrin des roches roses de l'Estérel, la sortie en mer pour suivre la grande course de vitesse des voiliers, la « Pro Sailing Tour ». Le temps fort prisé des jeunes fut le mini camp à Saint Antonin du Var au cours duquel ils furent immergés - sans réseau ! -

en pleine nature : parcours en rivière de 9 km (l'Argens) à la découverte de la biodiversité et du développement de la forêt. Un temps plus culturel à la Villa Carmignac à Porquerolles a éveillé leur curiosité sur sa collection d'art contemporain. Des temps plus calmes, tout autant prisés, ont réuni une quarantaine d'ados autour de tournois de pétanque, de pauses barbecue, de soirées à thème (« Tous en fluo » par exemple !). Belle ambiance de vacances même si des thèmes d'actualités très sérieuses sont invités dans les débats et échanges avec les animateurs : l'évolution de la pandémie, la vaccination, les questions environnementales etc.

Adil, le responsable du centre de loisirs et son équipe encadrante, s'attachent à mettre en œuvre un accueil conciliant sécurité, défis et réflexions, tourné vers le « vivre et faire ensemble ».

Le SODA poursuit ses activités cet automne.

**Infos et modalités auprès du
Guichet Unique Famille :**
04 94 91 59 59

RETOUR EN IMAGES DES ACTIVITÉS GRAC ET SODA



Sortie GRAC - Parc de La Londe



Sortie GRAC - Visite de la Mine



Sortie GRAC - La Dominette



Sortie GRAC - Porquerolles



SODA - Séjour mini camp



SODA - Séjour mini camp



Sortie GRAC - OK CORRAL



Mme Françoise PRIGNOL
3^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires Sociales
et Sanitaires



Mme Nicole REYNAUD
Conseillère Municipale
déléguée à la Santé, au Handicap,
à la Médiathèque et à la Galerie



Mme Christine LABORNE
Conseillère Municipale
déléguée à la Résidence WETZEL

DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

En premier lieu, il convient de constituer un dossier de demande. Cette démarche est réalisable :

- Directement en ligne sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>
- En prenant RDV au CCAS.

En effet, le CCAS est devenu « guichet enregistreur » et pourra donc vous accompagner, à compter du 1^{er} septembre 2021, dans la constitution de votre dossier.

Une fois celui-ci créé, un numéro unique départemental vous sera attribué et validera votre demande de logement social qui sera à réactualiser chaque année.

Vous êtes demandeur de logement social et salarié du secteur privé dans une entreprise de plus de 10 salariés, vous pouvez bénéficier de logements sociaux proposés par action logement (Ex. 1% patronal).

Afin d'être éligible, il est nécessaire au préalable d'être demandeur puis de s'inscrire sur la plate-forme AL'IN d'action logement (<https://al-in.fr/>) en suivant les instructions du site. Une fois le compte créé, vous devrez entrer le numéro unique départemental correspondant à la demande de logement social ainsi que le numéro SIRET de votre employeur pour valider l'inscription.

Ensuite, il vous sera proposée une liste de logements disponibles correspondant à votre situation.

Vous pourrez ainsi candidater, mais aussi consulter le nombre de réservataires déjà positionnés. Enfin, action logement sélectionnera les demandeurs éligibles et les proposera aux commissions d'attribution qui choisiront les candidats.

Plus d'infos : CCAS au 04 94 12 34 30

**ET SI NOUS SIMPLIFIONS
VOTRE RECHERCHE
DE LOGEMENT SOCIAL ?**

Connectez-vous à **AL'in**

Démarches en ligne simplifiées | Offres personnalisées | Positionnement en temps réel des candidats | Suivi de dossier 24h/24h | Réponses rapides | Accompagnement en cas de besoin

al-in.fr | ActionLogement

La Ville se bat pour l'attribution de logements sociaux aux Carqueirannais. Pour atteindre cet objectif, la Commune sollicite les services préfectoraux et notamment ceux de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)

ATELIERS SENIORS



Durant le mois de juin 2021, le CCAS a organisé au Foyer Communal des Anciens, en collaboration avec l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT), des ateliers favorisant l'autonomie numérique des anciens. Une douzaine de personnes, accompagnées par un animateur, ont ainsi pu suivre 10 séances de 2 heures, leur permettant de découvrir l'outil informatique.

Ces ateliers leur ont permis notamment d'aborder : l'utilisation d'un PC, l'environnement informatique, internet ou encore la réalisation de démarches administratives en ligne.

Afin que d'autres personnes puissent en profiter, le CCAS a réussi à obtenir d'autres créneaux pour le mois d'octobre 2021. Ils se dérouleront les mardis et mercredis matin, à compter du 12 octobre 2021. Les inscriptions seront à prendre au CCAS du 1^{er} au 30 septembre 2021.

Par la suite, d'autres ateliers seront proposés aux seniors de la Commune, sur les thèmes de la mémoire ou encore du sommeil. Pour les seniors initiés à l'informatique, ces ateliers sont disponibles en ligne via : <https://www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr/>

RÉSIDENCE WETZEL

TRAVAUX



Les travaux de rénovation des appartements vacants, 9 au total, sont terminés. Les équipes des services techniques de la Mairie se sont mobilisées afin d'offrir aux nouveaux résidents des appartements refaits à neuf. Ces travaux seront renouvelés à chaque départ de résident.

Par ailleurs, afin de faciliter la vie des seniors dans leur appartement, une consultation va être lancée pour remplacer les volets de la Résidence par des volets roulants électriques.

Des studios rénovés sont encore disponibles à la location. Infos auprès de la Résidence au 04 94 58 50 33.

JARDIN

Grâce à la collaboration des services techniques, des membres du Conseil d'Administration du CCAS, du gardien de la Résidence et de l'animatrice, le jardin a été réaménagé. Les espaces verts, le sol, l'installation de bancs rendent aujourd'hui cet espace encore plus convivial et chaleureux.



Ainsi, diverses animations telles que des ateliers jardinage avec les résidents, la fête de la musique en compagnie de leurs proches, ou encore la célébration de la Fête Nationale ont été organisées. De quoi ravir nos seniors carqueirannais !

PLAN CANICULE

Comme les années précédentes, du 1^{er} juin au 30 septembre, la Ville et le CCAS de Carqueiranne mettent en œuvre un dispositif local de prévention des risques liés à la canicule, dans le cadre d'une application des mesures définies au plan national.

Afin de pouvoir assurer une prise en charge rapide et

RETOUR SUR LES ANIMATIONS



Lors de la fête de la musique, il a été proposé aux résidents d'inviter un membre de leur famille afin de passer un après-midi festif et rythmé. Grâce à l'intervention de Oumar Samb du service animations, tous les participants ont pu révéler leur talent en s'essayant au djembé !

Dans le cadre des sorties extérieures, l'animatrice de la Résidence, Stéphanie Faranda, a organisé différentes balades sur le port et des sorties variées telles que la ferme aux cactus, balade à l'Ayguade, visite des expositions à La Galerie... Aussi, un repas au restaurant a été proposé aux résidents sur la place de la République, en présence de Mme Laborne, Conseillère Municipale déléguée à la Résidence Wetzl.

efficace des personnes les plus fragiles en cas de risques climatiques majeurs, un registre nominatif est mis en place au CCAS de la Ville.

La demande d'inscription, basée sur le volontariat, est une démarche de prévention et de solidarité citoyenne.

Celle-ci peut être sollicitée par l'intéressé ou par un tiers, directement sur place.

En cas de risque, les membres du CCAS contactent ces personnes ou se déplacent si besoin à leur domicile pour s'assurer de leur bien-être.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au CCAS : 04 94 12 34 30 ou - 69 AVENUE J. JAURÈS

LES JOURNÉES DE L'ÂGE D'OR

LES 4 ET 6 OCTOBRE PROCHAINS SERONT ORGANISÉES PAR LE CCAS DEUX JOURNÉES EN FAVEUR DES ANCIENS

Au programme :

Lundi 4 : CONFÉRENCE ET COLLATION DÉJEUNATOIRE

9h - Accueil à la Maison des Associations de Clair-Val pour une conférence sur les thèmes suivants :

9h30 - « Les AVC : les prévenir, c'est vital ! » Intervention assurée par l'association Brain Up

10h15 - « L'aide aux aidants » Intervention assurée par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

11h - « Les mesures de protections juridiques » Intervention assurée par Mme Prignol, mandataire judiciaire et Vice-Présidente du CCAS

12h - Collation déjeunatoire - Anchoïade concoctée par la cuisine centrale communale

Mercredi 6 : JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

11h30 - Accueil des seniors et des enfants de l'ACMSH Grac

12h - Repas confectionné par la cuisine centrale

14h - Après-midi ludique sous forme d'ateliers : jeux de boules, jeux de société et de cartes, culture : les aînés racontent leur enfance et des histoires aux enfants, séance photos avec un déguisement.

16h - clôture par un goûter

Concernant ces 2 journées, elles sont ouvertes aux personnes de 65 ans minimum, en résidence principale sur la Commune et sont gratuites. Les places sont limitées. Les inscriptions sont à prendre au CCAS entre le 13 et le 17 septembre.

Toutes les animations sont soumises aux autorisations préfectorales et au respect de mesures sanitaires en vigueur.

Plus d'infos : CCAS au 04 94 12 34 30

ÉVÈNEMENTIEL ET CULTURE



Mme Monique FOGU
7^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et aux Animations



Mme Manon FAUCONNIER
Conseillère Municipale
déléguée au Jumelage, à la
Coopération Européenne
et à l'Évènementiel



Mme Nicole REYNAUD
Conseillère Municipale
déléguée à la Santé, au Handicap,
à la Médiathèque et à la Galerie

RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE



La Ville a su relever le défi d'une programmation événementielle riche et diversifiée, alliant entre autres des festivités gratuites sur la place de la République et le Port des Salettes, mais aussi les spectacles des Musicales de Clair-Val.

Shows musicaux, pièces de théâtre, chants polyphoniques, gospel, cabarets, concerts et festival de musique classique se sont ainsi succédés pour égayer nos soirées d'été, dans ce contexte sanitaire si particulier.

Par ailleurs, le partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes a permis de produire deux magnifiques spectacles pyrotechniques les 18 juillet et 15 août derniers, dont les lumières illuminent encore le ciel de notre belle Commune.

Enfin, Carqueiranne, synonyme d'une diversité culturelle, s'est engagée auprès de son tissu associatif pour promouvoir leurs actions, en témoignent notamment les séances en plein air du « Cinéma de la Lune », les rencontres littéraires des Plumes d'Azur ou bien les carrés de la peinture de l'APCAA.



À NOTER

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11/09 :
Forum des Associations

SAMEDI 26/09 :
Journée « Langue et musique » - Lei Tulipan et la Voie

SAMEDI 30/10 :
Halloween

DU SAMEDI 27/11 AU DIMANCHE 19/12 :
Foire aux santons - La Voie

SORTIES ATL

VENDREDI 3/09 - VISITE DU MUSÉE DE LOUIS DE FUNÈS À SAINT RAPHAËL ET TOUR EN BUS SUR LA CORNICHE D'OR

Départ 7h30 - Retour vers 19h

Tarif : 25€ (repas libre)

DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 19/09 - SÉJOUR À CARCASSONNE

Départ le 18/09 vers 6h30-7h

Tarif : 150€ (déjeuner libre ou en option le 18 avec après-midi et dîner libre. Petit déjeuner et repas compris le 19)

VENDREDI 22/10 - JOURNÉE SUR LE ROCHER MISTRAL/ CHÂTEAU DE LA BARBEN

Départ 7h30 - Retour vers 19h

Tarif : 60€ (repas compris)

SAMEDI 13/11 - DÎNER CONCERT CHICO ET LES GYPSIES AU PATIO DE CAMARGUE À ARLES

Départ 16h - Retour vers 2h30

Tarif : 65€ (repas compris)

Pour toutes informations complémentaires concernant ces sorties, la Direction Sport et Animation se tient à votre disposition au 04 94 01 40 43.

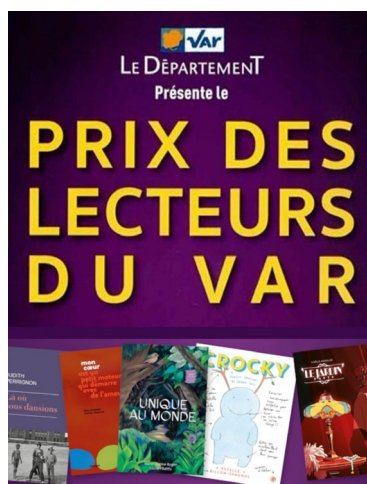
PRIX DES LECTEURS DU VAR

Votre Médiathèque est partenaire du Prix des Lecteurs du Var, organisé par le Département.

Ce prix littéraire est l'un des rares en France décerné par les lecteurs eux-mêmes.

Il propose aux lecteurs de choisir leurs ouvrages préférés parmi une sélection de 3 livres dans 3 catégories : littérature générale, littérature jeunesse ou bande dessinée.

Alors à vous de jouer !
Venez les découvrir, lisez puis votez directement dans votre Médiathèque ou en ligne sur www.var.fr.
Vous avez jusqu'au 16 octobre 2021 pour faire vos choix !



Dans le cadre de cet événement la Médiathèque vous propose :

- **Le samedi 2 octobre de 10h à 12h** : un atelier artistique autour du livre d'artiste animé par Sandra Fantino plasticienne et art-thérapeute.
- **Le vendredi 15 octobre à 17h** : rencontre, échange, dédicace avec l'auteur Marie Charrel pour son roman « les danseurs de l'aube », en lice pour ce prix.

Places limitées.

Plus d'infos : mediatheque.carqueiranne.fr

LA GALERIE : LES EXPOSITIONS

Du 30/08 au 11/09 : « Rivages imaginaires », Mme Fernez

Du 13 au 25/09 : « Petites chaussures de collection », Mme Boget

Du 27/09 au 9/10 : « Immersion dans la couleur », Mme Meton

Du 11 au 23/10 : « #365 », M. Renard

Du 25/10 au 06/11 : « Évasion colorée », Mme Gouëlle
(Nom d'artiste : C.Lafuste)

Du 8 au 20/11 : « Spontanéité, couleurs et formes », M. Sementery

Du 22/11 au 04/12 : « L'Afrique dans tous ses états », Mme Fix-Filet & Mme Margolis

Du 6 au 18/12 : « Voyage en Terre inconnue », Mme Dravet

Du 20 au 1/01 : (thème à définir), M. Blareau

CLAIR-VAL : LES EXPOSITIONS

Du 14 au 25/09 : « Froid et chaud », APCAA

Du 12 au 23/10 : « Apparaître et disparaître », APCAA

Du 9 au 20/11 : « Reflets et transparence », APCAA

SALLE DES FÊTES : LES EXPOSITIONS

Du 8 au 17/11 : Les métiers de la pêche, Photo Club Carqueirannais

OUVERTURE D'UN NOUVEAU SERVICE À COMPTER DU MOIS DE SEPTEMBRE « LIVRES & MOI »

Vous aimez lire et ne pouvez pas ou plus vous déplacer ?

La Médiathèque vient à vous en vous proposant un service de portage à domicile de documents (livres, revues, film, CD audio...).

Ouvert aux Carqueirannais dans l'incapacité de se déplacer, même temporairement ou en perte d'autonomie.

Comment en bénéficier :

Le portage est un service gratuit, inclus dans l'abonnement annuel de la Médiathèque.

À la suite d'un premier RDV à domicile, nous vous proposerons une sélection adaptée à vos goûts.

Un agent de la Médiathèque viendra vous livrer 1 fois par mois, notera vos envies suivantes et récupèrera les documents en retour.



TRAVAUX À LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



Des travaux de réfection des sanitaires de la Médiathèque auront lieu prochainement. En parallèle, un local de stockage au sein de celle-ci sera créé. La Médiathèque sera par conséquent fermée au public durant la durée des travaux, du lundi 6 septembre au samedi 18 septembre inclus. Un service de click and collect sera proposé pour palier à la fermeture.

CYCLE DES CONFÉRENCES

JEUDI 23/09 - 18H :

Ciné-conférence autour du film « J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd ».

Auditorium du collège J. Curie

JEUDI 21/10 - 18H

Conférence sur « Alexandre le Grand »

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

JEUDI 18/11 - 18H :

Conférence « En route vers une communication bienveillante » par Myriam Boudoua psychothérapeute.

Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE - ÉCONOMIE



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme,
au Développement Durable
et à l'Environnement



Mme Christel FITZNER
Conseillère Municipale
déléguée à l'Environnement



M. Mickaël MOLINARI
Conseiller Municipal
délégué à l'Agriculture



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à l'Environnement
et à la Protection des Forêts



Mme Sylvie POURTIER
Conseillère Municipale
déléguée au Commerce

MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX



À la demande générale et notamment des administrés, le marché des producteurs et artisans locaux est redescendu au port des Salettes depuis le samedi 31 juillet et se poursuivra chaque samedi. Soutenons nos commerçants et artisans de proximité, consommons local !

DEUX NOUVEAUX CAMIONS



La Commune a récemment reçu deux nouveaux camions bennes destinés au ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif. La Municipalité remercie la Métropole TPM pour le financement intégral de ces deux véhicules.

DU NOUVEAU AU CCFF



En plus du rôle préventif, le Comité Communal des Feux de Forêt a l'autorisation d'intervenir - sur toute catastrophe naturelle - avant l'arrivée des secours. Il vient donc participer au soutien, à l'assistance, à la sécurité de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des activités en cas de sinistre.

Désormais, le CCFF de Carqueiranne devient **Réserve Communale de la Sécurité Civile (créée par délibération lors du dernier Conseil Municipal)**. Grâce à la proximité de leurs tournées, les bénévoles sont souvent les premiers sur les lieux. Les tenues et véhicules seront floqués prochainement sous le sigle RCSC.

RETOUR SUR LA SAISON

L'été a été marqué par une hausse des patrouilles en raison du risque sévère incendie avec les fortes chaleurs et le vent. L'équipe était en lien avec les casernes de Hyères, Toulon et La Garde. Le poste de surveillance du CCFF était basé dans les locaux du Fort de la Bayarde afin d'avoir la meilleure visibilité possible. Cette saison, Guy Camoin est devenu le nouveau Président délégué de la lutte contre les feux, placé sous la responsabilité du Maire, lui-même Président du CCFF.

Encore un grand merci à tous les membres du CCFF.

Et en cas de problème, il faut composer le 18.

Plus d'infos : CCFF - guycamoin83@laposte.net

LES BOUCHES D'ÉGOUTS NE SONT PAS DES POUBELLES !

À Carqueiranne, comme dans la majorité des Communes, les eaux de pluie finissent dans la mer. 80% des débris retrouvés dans les mers et océans sont d'origine terrestre. Des petites plaques « Ici commence la mer, ne rien jeter » ont été posées près des avaloirs d'eaux pluviales pour sensibiliser les citoyens. Adoptons les bons gestes et sensibilisons nos enfants en contribuant à la préservation de nos milieux naturels !





LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Malgré d'importants efforts consentis par la Commune pour étendre les horaires d'ouverture de la déchetterie et la maintenir opérationnelle lors des jours fériés, nous constatons encore trop souvent un non-respect des consignes par certains.

À l'occasion d'un test effectué par les services communaux sur des points sensibles, il a été constaté avec stupéfaction la présence d'encombrants de toutes sortes (pneu, bouteille de gaz, coussin, cartons, étendoirs) au sein des conteneurs à ordures ménagères.

Un tel état de fait marque :

- un manque de considération à l'égard des agents municipaux
- un manque de considération vis-à-vis des usagers respectueux des mesures largement explicitées
- un impact sur le budget de la Ville

La Ville renouvelle son appel au civisme et se garde la possibilité de verbaliser les contrevenants.

De nouvelles mesures seront prises très rapidement.

Il s'agira notamment d'installer des caméras chasseurs sur les points identifiés et de demander à la Police Municipale une surveillance accrue. De plus, la Municipalité envisage la création d'une police environnementale chargée de lutter quotidiennement contre toutes ces formes d'incivilités.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Cet été, plusieurs actions de nettoyage ont de nouveau été menées dans la Ville :

• L'association « On sème pour demain » a organisé une collecte de déchets sur les plages jouxtant le port des Salettes. Près de 100 kg de déchets ont été enlevés à la nature dont : 33 bouteilles en plastique, 28 bouteilles en verre, 25 canettes, 21 masques Covid, 2625 mégots...

• Le Rugby Club Hyères Carqueiranne La Crau (RCHCC) s'est rendu à Carqueiranne afin d'effectuer une mission d'intérêt général visant à nettoyer le littoral.

Cette action a été menée en collaboration avec les services municipaux et le Sittomat, qui ont fourni le matériel nécessaire à sa réalisation.

La Municipalité remercie vivement l'association « On sème pour demain » et toute l'équipe du RCHCC pour ces deux belles actions !



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES POUR LE TEXTILE



Ayez-le bon réflexe : recyclez vos vêtements !

Pour cela, déposez-les dans un point de collecte afin de leur donner une seconde vie.

En partenariat avec le Sittomat, la Municipalité a installé 5 conteneurs dans la Ville (*Allée des Grandes Vignes, Boulevard Jules Arpinetti, Allée des Grandes Vignes entre le gymnase et le stade Riquier, Route du Vallon, Chemin du Petit Lac*).

Suite au succès de ce dispositif, un ramassage plus régulier des textiles sera mis en place très prochainement.

COLLECTE DE VERRE ET DE CARTONS EN PORTE À PORTE POUR LES COMMERCES

Les collectes de cartons et de verre pour les professionnels qui se sont déroulées cet été ont connu un vif succès.

En effet, dans une démarche environnementale et de développement durable, la Municipalité et la Métropole ont engagé cette démarche de collecte pour les commerçants de Carqueiranne deux fois par semaine pour le verre et du lundi au vendredi pour le carton.

SENSIBILISATION AU TRI

Suite aux actes de dépôts sauvages encore trop souvent constatés sur la Commune, mobiliser les citoyens au respect de l'environnement en pratiquant les bons gestes est au cœur des préoccupations. En ce sens, des stickers de sensibilisation ont été disposés sur l'ensemble des conteneurs de la Ville.

Soucieuse de l'environnement, la Municipalité a récemment généralisé le tri sélectif sur l'ensemble de la Ville.

Une extension des collectes en porte à porte pour le tri sélectif est également prévue avec, notamment, la mise à disposition de conteneurs individuels pour les particuliers.



MÉMOIRE DE CARQUEIRANNE

L'ASSOCIATION « LES CHAUFourniers CARQUEIRANNAIS » VOUS PRÉSENTE « LA DÉCOUVERTE DES FOURS - COLLINE DE LA SABATIÈRE »

Extrait du dépliant disponible auprès de l'association

Depuis l'Antiquité, la chaux mélangée avec du sable ou de la terre était le liant pour le mortier, elle a donc précédé le ciment jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. {...} Depuis le début du XIX^{ème} siècle les chauxfourniers construisaient les fours et produisaient de la chaux en exerçant leur dur métier dans les collines de la Sabatière et du Paradis à Carqueiranne.

Les Chauxfourniers carqueirannais :

D'après les recensements de 1841 jusqu'à celui de 1911 nous avons relevé une trentaine d'habitants qui exerçaient ce métier. Ils étaient chauxfourniers mais également marchands de chaux et paysans (culture de la vigne, de l'olivier, du blé...).

Les fours à Chaux:

Nous en avons retrouvé 6 dans la colline de la Sabatière, 1 au Vallon, 1 à Beau Vezé, 6 dans la colline du Paradis, 1 à la Tourisse. Il en existait d'autres qui ont disparu lors des constructions de villas dans les quartiers de la Martine et du Fréjau.

ASSOCIATION LES CHAUFourniers CARQUEIRANNAIS :
leschaufournierscarqueirannais@orange.fr

LE MOT DE MONSIEUR ALAIN VERRECCHIA, PRÉSIDENT DE L'UNION DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS

En participant aux cérémonies commémoratives, les Anciens Combattants ne sont pas là pour montrer leurs médailles mais pour respecter le devoir de mémoire.

Leur présence à ces rassemblements patriotiques est un acte en souvenir de ceux qui ne sont pas revenus des conflits auxquels notre pays a été confronté.

Pour resserrer ces liens ils tiennent une permanence les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 11h à 12h dans leur local sis place de la Libération à côté du Monument aux Morts.

Nous sommes persuadés que bon nombre de Carqueirannais ont dû participer aux opérations militaires lors des événements qui se sont déroulés au Maroc, Tunisie ou Algérie entre 1952 et 1962.

J'ai œuvré dans une association de grands mutilés de guerre et, en ma qualité de Président des anciens combattants de Carqueiranne, j'ai une certaine connaissance des droits auxquels les vétérans peuvent prétendre, à savoir :

- Les renseigner sur leur droit à la carte du combattant qui leur permet d'acquérir une petite retraite non imposable, mais aussi une demi part supplémentaire sur leurs impôts, demi part dont peut bénéficier la veuve,
- Nous pouvons également les conseiller sur leurs droits éventuels en cas de blessure ou maladie.

Ces informations peuvent aussi intéresser ceux qui ont participé à des opérations extérieures (OPEX).

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous sommes à votre disposition.

Alain VERRECCHIA - Président de l'UMAC
a.verrecchia83@orange.fr

MISSION LOCALE

ZOOM SUR UN ACTEUR DE L'INSERTION : LA MISSION LOCALE C.OR.A.I.L



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité !

Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche. En mai dernier, avant la saison estivale, la Mission Locale C.OR.A.I.L Hyères organisait, en partenariat avec la Ville de Carqueiranne et Pôle Emploi la « Journée job d'été et alternance » à la Maison des Associations Clair-Val. Nos jeunes carqueirannais ont eu toute une journée pour trouver leur emploi saisonnier et leur alternance avec une aide précieuse pour préparer leurs entretiens, rédiger leur CV et lettre de motivation !

Plus d'infos : Mission Locale C.OR.A.I.L - 04 94 12 60 40

LES PERMANENCES :

Maison des Associations Clair-Val
Chemin du Petit Lac
83320 CARQUEIRANNE

Tous les mercredis matins de 9h à 12h. Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi après-midi du mois de 13h30 à 16h30.

ÉTAT CIVIL

UNE NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ FORMAT « CARTE BANCAIRE » ENTRE EN VIGUEUR !

À partir du 2 août 2021, tous les citoyens français demandant une nouvelle Carte Nationale d'Identité ou souhaitant la renouveler, se verront délivrer systématiquement une carte sous un format « carte bancaire ».

La validité de ce nouveau titre est de 10 ans.

Pas d'inquiétude cependant pour les possesseurs de cartes en cours de validité, qui demeureront toujours valables.

Pour faire votre pré-demande en ligne, **rdv sur :**
www.ants.gouv.fr

Vous pouvez aussi faire la démarche complète dans les Communes équipées :

LA GARDE : 04 94 08 98 00 (RDV uniquement en ligne) www.ville-lagarde.fr/mes-services-en-ligne/rendez-vous-en-ligne/

TOULON : 04 94 36 30 00 / **LA CRAU :** 04 94 01 56 80 /

HYÈRES : 04 94 00 78 78 / **LA VALETTE :** 04 94 61 90 90

Plus d'infos : Service État Civil - 04 94 01 40 40



PRO SAILING TOUR

Du 29 juillet au 2 août, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a accueilli la compétition du Pro Sailing Tour.

Les Ocean Fifty ont été visibles vendredi 29 juillet le long du littoral de Carqueiranne.

Le samedi 31, la conférence « L'entreprise, vecteur de la performance sportive » qui a eu lieu sur le port de Toulon au quai des Pêcheurs, a été inaugurée par Monsieur le Maire Arnaud Latil en sa qualité de Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée Commission Jeunesse et Sports.

L'objectif était d'échanger sur l'expérience entrepreneuriale de ces chefs d'entreprises pas comme les autres, de découvrir leur passion, de partager leur vécu avec les entreprises du territoire et de comprendre les liens entre le monde de l'entreprise et le sport de haut niveau.



DÉPARTEMENT



TRAVAUX DU DÉPARTEMENT

PISTE CYCLABLE



Le Département du Var a procédé à une refonte de l'enrobé de la piste cyclable allant du rond-point du Carthage jusqu'à la sortie de Beau Rivage côté Nord.

La Municipalité de Carqueiranne remercie le Département pour cet aménagement qui a pour objectif d'assurer une circulation des cyclistes en toute sécurité.



RD 559



La RD 559 à Carqueiranne a fait l'objet d'un nouveau chantier du Département.

En juin dernier, Monsieur le Maire, accompagné de son adjoint aux travaux Monsieur Fioretti et de son Responsable des Services Techniques Monsieur Boetti, s'est rendu sur place afin de suivre l'avancement de la réfection de l'enrobé.

Les travaux ont été achevés dans les jours qui ont suivi. En fin d'année, un deuxième tronçon sera réalisé jusqu'au stade Tassy lors de la sécurisation de l'embranchement du Paradis Sud. Monsieur le Maire et son équipe municipale remercient le Département du Var pour cette action ainsi que tous les employés pour leur remarquable travail.

PROJET TOURNE À GAUCHE PARADIS SUD

Le projet a été validé par le Département. Les travaux seront réalisés en début d'année 2022 et seront financés par ce dernier, ainsi que par la Métropole TPM.



M. André OSSEDAT



M. Patrick SANSONE



Mme Marjorie POUCHOY



M. Guy DAGUET

DEMAIN CARQUEIRANNE

André Ossédât, Patrick Sansone, Marjorie Pouchoy, Guy Daguet, sommes élus Conseillers Municipaux de l'opposition.

DEMAIN CARQUEIRANNE

C'est la rentrée, la fin de la première année de gestion de la Commune par la nouvelle majorité.

Nous venons de vivre une année éprouvante, difficile, compliquée, la cause : la COVID-19 !

Et que nous réserve l'avenir ? Il risque d'être encore compliqué quelque temps... Néanmoins, nous devons nous projeter dans le futur, analyser, prévoir, anticiper, proposer.

Donc, nous devons imaginer, construire un projet pour le futur de Carqueiranne. J'ai toujours connu Carqueiranne, je me suis installé au Pradon en 1986. À cette époque, Carqueiranne était en plein développement.

En 1986 la population était de 6700 habitants environ.

En 2020 la population est de 10 000 habitants environ.

Nous avons tous des photos, des cartes postales de Carqueiranne, témoignages de ce qu'était ce village de pêcheurs, d'agriculteurs, d'horticulteurs.

Comment s'est réalisée cette transformation ? Cette transformation est le résultat d'un choix et d'une volonté politique.

Carqueiranne station Balnéaire c'était déjà le projet du Conseil Municipal de l'époque, c'est toujours le slogan de l'équipe actuelle.

Il faut donc profiter du climat apaisé actuel, pour que, Carqueirannais de Souche, de Cœur, Coucourde, Rascasse, Canebassien, s'unissent pour que Carqueiranne reste et devienne une ville unie, où il fait bon vivre.

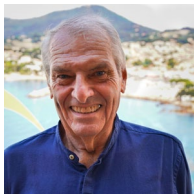
Carqueiranne ne peut pas avoir, comme seuls atouts : la mer, son port, le soleil, sa situation géographique, il faut autre chose.

Un art de vivre, un réel climat, une identité.

Au sein de la Métropole (TPM) dont Carqueiranne dépend, il lui faut trouver une place spécifique, différente, originale, qui lui permette de garder son aspect village, ses attraits touristiques, son environnement agricole.

C'est pour tout cela que nous proposons et souhaitons participer à cette réflexion, apporter des projets et ainsi pouvoir proposer aux Carqueirannaises et Carqueirannais une vision qui définit le Carqueiranne de Demain.

André OSSEDAT



M. Guy BEAUJARDIN

RASSEMBLEMENT POUR CARQUEIRANNE AUTREMENT

Élu d'opposition municipale, c'est avoir l'humilité de reconnaître qu'une autre équipe que la sienne a été choisie.

C'est se souvenir du programme que son équipe proposait.

Élu municipal c'est représenter tous les habitantes et les habitants sans clanisme, avec justice équité et tolérance.

Élu municipal d'opposition, c'est écouter, voir, proposer, travailler.

Depuis seize mois maintenant une nouvelle mandature s'est ouverte, les résultats d'audit divers sont connus, les actions sont menées, des décisions prises, la ville vit.

Depuis seize mois, force est de constater que notre programme du rassemblement pour Carqueiranne comportait de nombreuses similitudes avec celui qui est en place.

Depuis seize mois, nous pouvons tous voir le changement dans notre ville, la propreté, nos espaces à vivre, les mesures prises en matière de sécurité.



M. Jacques ETIENNE

CONSEILLER DE L'OPPOSITION INDÉPENDANT

Nommé Conseiller Municipal suite à la démission de Monsieur Alain BENCIVENGO, je profite de la présente publication pour lui renouveler mes remerciements pour les actions menées tant cette première année de nouvelle mandature que durant les six ans que j'ai passés à ses côtés au sein du Rassemblement pour Carqueiranne.

Fidèle à la ligne de conduite du « RPC » qui m'a motivé durant toute cette campagne et avant, comme beaucoup de mes anciens colistiers, je ne me reconnais pas dans les positions prises par ma consœur du groupe.

Depuis seize mois, élus nous pouvons constater que le redressement financier, les décisions empreintes de bon sens, en matière de gestion administrative et humaine sont justes et adaptées à notre passif. La représentativité à TPM est constante, assidue, efficace.

Depuis seize mois, élus, nous voyons évoluer notre urbanisme avec clarté et transparence préservant l'essentiel de notre patrimoine et de notre bien vivre à Carqueiranne.

La crise sanitaire soumet notre Commune comme toutes les communes de France à des contraintes lourdes. La mobilisation des services en matière de vaccination a été rapide, efficace, de grande qualité.

Élu d'opposition, notre travail se fait sur le terrain et en commission, nos propositions entendues parfois mises en place. La porte du bureau du Maire nous est toujours ouverte.

Élu du Rassemblement pour Carqueiranne, je serai en tant que force d'opposition à l'écoute, juste, équitable participatif dans le travail. Attentif en matière de sécurité d'urbanisme, de finances, de développement durable et du suivi du projet concernant les jeunes et leur installation.

Élu pour ce seul mandat, je ne serai ni extrémiste, ni démagogue, mais en toute conscience je n'agirai que pour les Carqueirannaises et les Carqueirannais et la pérennité de notre cher village.

Guy BEAUJARDIN



Mme Catherine DAGUET

Tout en gardant ma liberté de jugement, j'apporterai donc mon soutien à la majorité actuelle pour le renouveau de notre Commune et le bien des Carqueirannaises et des Carqueirannais.

Pour mener la mission qui m'incombe en ma qualité de conseiller, je confirme que je souhaite siéger en tant qu'élu indépendant.

Je remercie les Carqueirannais pour la confiance qu'ils me porteront au cours de ce mandat et reste à leur entière disposition.

Cordialement

Jacques ETIENNE

RETOUR EN IMAGES

LES SPECTACLES ET ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Autour de Starmania - 16 juillet



Soirée Tagada - 9 juillet



Concert Christian Gil "Johnny Live Expérience" - 8 août



Les Musicales de Clair-Val - 22 juillet



Festival jeunesse - 3 juillet



Festival Pagnol - 12 juin



Marché artisanal - 15 juillet

Avoir le bon geste ! ► MÉMO-TRI

Papiers & Cartons



Boîtes et cartons d'emballage



Journaux, magazines, papier, enveloppes



Briques alimentaires

⚠ ATTENTION ! NON RECYCLÉS ⚠ Je les jette avec les ordures ménagères



Les enveloppes Kraft



Les films plastiques entourant les revues



Les mouchoirs et essuie-tout



Les blisters



Les feuilles colorées ou papiers peints

Plastiques

Les flacons doivent être impérativement vides avant d'être jetés. Je dépose dans ce bac les récipients qui peuvent contenir un bouchon **UNIQUEMENT !**



Flacons de produits ménagers



Flacons de produits hygiéniques



Flacons de lessive



Flacons alimentaires



Bouteilles

⚠ ATTENTION ! NON RECYCLÉS ⚠ Je les jette avec les ordures ménagères



Sacs plastiques



Vaisselle en plastique



Polystyrène



Pots de yaourt et crème fraîche



Barquettes



Films plastiques



Films d'emballages alimentaires



Emballages souples



Jouets

Verres



Bouteilles



Pots



Bocaux

Je les dépose en déchèterie



Vitres et miroirs



Ampoules



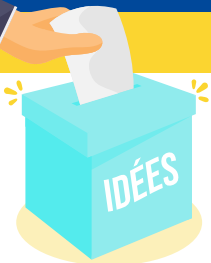
TOUTE la vaisselle



Vases

Conseil utile ! **L'ALUMINIUM** se recycle mais pas dans mon bac de tri ! Je le dépose en déchèterie, un réceptacle est prévu à cet effet ou je le jette dans mon bac d'ordures ménagères. Il sera récupéré automatiquement avant incinération à l'usine de valorisation, cette dernière étant équipée d'un aimant de Foucault qui permettra à cette matière d'être recyclé sur une filière spéciale.

VOUS AVEZ DES IDÉES ?



Recueillir l'expression de tous et permettre une participation active à la vie communale est essentiel. C'est pourquoi, vous pouvez déposer vos suggestions en Mairie durant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil. L'équipe municipale prendra connaissance de tous les messages.

Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : les enfants et adolescents sont aussi les bienvenus !

Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, vous pouvez déposer votre papier dans la boîte aux lettres extérieure de l'Hôtel de Ville, ou par mail via dgs@carqueiranne.fr

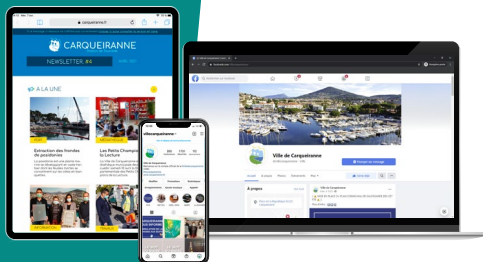
NUMÉROS UTILES

SERVICES DE LA VILLE

- Accueil Mairie : 04 94 01 40 40
- Médiathèque Municipale : 04 94 58 40 05
- Capitainerie : 04 94 58 56 25
- CCAS : 04 94 12 34 30
- Guichet Unique Famille : 04 94 91 59 59

URGENCES, SÉCURITÉ ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Police secours : 112
- Gendarmerie : 17
- Police Municipale : 04 94 58 49 50
- Commissariat de Hyères : 04 94 00 73 30
- Violences conjugales : 3919
- Enfants maltraités : 119
- Maltraitance envers les personnes âgées et handicapées : 3977
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC/min)
- SOS Médecin : 04 94 14 33 33 (24h/24)
- Vétérinaire de garde : 09 70 24 70 24



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - INSCRIPTION À LA TÉLÉ-ALERTE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous informer par SMS, ou appel automatisé en cas d'alerte déclenchée sur le territoire de la Ville de Carqueiranne.

S'inscrire :

1. Se rendre sur www.carqueiranne.fr
2. Onglet accès rapide : « inscription télé-alerte »

Plus d'infos : Service Communication - 04 94 01 01 85



GEDICOM

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

- Facebook: @villecarqueiranne
- Instagram: @villecarqueiranne
- Twitter: @Vdecarqueiranne
- Website: www.carqueiranne.fr

